



EUGÈNE NKILI MBIDA

MAGISTRAT – ARBITRE INTERNATIONAL
DOCTEUR EN DROIT PUBLIC



FORMATION & TITRES

- Magistrat
- Arbitre international
- Docteur en droit public de l'Université de Yaoundé II



ARBITRAGE & MÉDIATION

Titulaire d'un certificat d'arbitre international délivré par le Collège de Paris, il est arbitre agréé à la Cour d'Arbitrage des Comores (CACOM) et au Centre d'Arbitrage, de Médiation, de Conciliation de N'Djaména (CAMC-N).



ENSEIGNEMENT

- Enseignant vacataire au Master 2 Droits Africains de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Enseignant associé à l'Université de Douala et à l'École Nationale Supérieure Polytechnique de Douala



DISTINCTION

Lauréat du 1er Prix du Concours National de Plaidoiries en droit international humanitaire organisé par le CICR (2017).



DOMAINES D'EXPERTISE

Ses travaux portent principalement sur le droit des organisations régionales africaines, la juridictionnalisation du droit communautaire en Afrique centrale et orientale, le droit international public, les droits de l'homme, le droit de l'environnement, le droit du numérique.

Sa thèse de doctorat porte sur le thème : La juridictionnalisation du droit communautaire en Afrique centrale et orientale: cas de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale et de la Communauté d'Afrique de l'Est.

Il est l'auteur de plus de vingt articles publiés dans des revues scientifiques à comité de lecture, parmi lesquelles Penant / Revue Trimestrielle de Droit Africain, l'Uniform Law Review, la Revue internationale de droit économique et l'Annuaire africain des droits de l'homme.



RECHERCHE & AFFILIATIONS

Membre de plusieurs centres de recherches en Afrique et en Europe, il est à ce titre membre du Centre d'Étude et de Recherche en Droit International et Communautaire de l'Université de Yaoundé II, du Laboratoire de Recherche en Droit International, Juridictions Internationales et Droit Constitutionnel Comparé (LR-DIJDC) de l'Université de Tunis, membre associé à l'Institut de Recherche en Droit Européen, International et Comparé de l'Université Toulouse Capitole et à l'Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne, il est par ailleurs membre du Comité Toulouse de la Société de Législation Comparée et Reviewer de l'International Journal of Law and Society.



ENGAGEMENT & LEADERSHIP

Il est le fondateur et Président de la Société Africaine de Droit Communautaire (SADC), qu'il a créée pour fédérer la recherche et la réflexion autour du droit de l'intégration régionale en Afrique.

« Promouvoir l'excellence juridique et l'intégration régionale par la recherche, l'enseignement et l'arbitrage. »